

# Vélo Loisir Canteleu – Règlement des Challenges

Le **Vélo Loisir Canteleu** organise cette année , comme depuis 1981\* , ses deux challenges :

- le challenge des mercredis
- le challenge des samedis\*\*

Pour y participer, il faut être adhérent du VLC, à jour de sa cotisation.

Ces challenges courent de la **Prim'virée** (dernier samedi de février) au **Bouquet final** (dernier week-end d'octobre).

Ils ont pour objectif de pointer et distinguer l'assiduité :

- aux sorties régulières du VLC
- aux organisations du club
- aux sorties dites «extérieures» sélectionnées par le club et mises au calendrier
- aux organisations fédérales figurant aux calendriers régional et national

Un pointage des présents est effectué, au départ de chaque sortie.

Chaque sortie rapporte un point.

Les sorties publiées au calendrier FFVélo (régional et/ou national) sont donc comptabilisées au challenge - même si non sélectionnées par le club - à charge pour l'intéressé d'apporter la preuve de sa participation.

Les participants à la Semaine Fédérale se voient attribuer ( 3 points) :  
un point pour chacun des deux week-ends et pour le mercredi de ladite semaine.

Les participants d'un séjour organisé par le club se voient attribuer autant de points que de samedi et mercredi compris lors du séjour.

Ces challenges donnent lieu à palmarès et remise de récompenses, lors de l'assemblée générale annuelle de décembre.

Tout au long de la saison, les classements des challenges sont remis à jour et publiés sur le site du club aussi souvent que possible. Ils sont accessibles à la rubrique **«Espace Membres»** du site du VLC, sous-rubrique **"Challenge, où en êtes-vous?"**, moyennant utilisation de vos identifiant et mot de passe.

Toute question ou remarque, tous pointages sont à adresser à Marilyn Lemire

*mise à jour en 2025*